

République du Bénin

Cour constitutionnelle

GREFFE



N° 076 / CC/GEC

**CHAMBRE DES AUDIENCES PLENIERES
RÔLE DE L'AUDIENCE SPECIALE DU MARDI
16 JUILLET 2024**

HEURE : 15 HEURES

**LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle sise à
Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou**

N°	N° DU RECOURS	REQUERANT	REQUIS	OBJET	OBSERVATIONS
1.	1332/233/REC-24 du 03/07/2024	Président de la République		Demande de contrôle de constitutionnalité de la loi n°2024-26, portant loi organique sur le Conseil économique et social, votée par l'Assemblée nationale, en sa séance du 21 juin 2024.	
2.	1364/239/REC-24 du 08/07/2024	Célestin Nounagnon HOUSOU, Député à l'Assemblée nationale		Recours en inconstitutionnalité de la loi n°2024-26, portant loi organique sur le Conseil économique et social, votée par l'Assemblée nationale, en sa séance du 21 juin 2024.	

Cotonou, le **15 JUIL 2024**

Le Greffier en chef,



Sylvestre FARRA